



M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME CIII • 2025

LOUDÉAC ET SON PAYS
COMMERCE ET
COMMERCANTS EN ARGOAT

ACTES DU CONGRÈS DE LOUDÉAC 5-7 SEPTEMBRE 2024

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
LA VIE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE BRETAGNE

Fonds de commerce : un état des sources de l'histoire du commerce en Bretagne

Fonds de commerce, fonds d'archives... impossible pour une archiviste de résister au plaisir de commencer par un jeu de mots autour de ce concept de fonds si important. Le premier se caractérise par un ensemble d'éléments corporels et incorporels affectés à l'exploitation d'une activité commerciale (matériel, marchandises, nom commercial...), tandis que le second désigne un ensemble de documents organiquement rassemblés par un producteur dans le cadre de son activité. Il existe des fonds d'archives traitant spécifiquement du commerce : le fonds d'un tribunal de commerce, celui d'une chambre de commerce, celui d'une entreprise commerciale... Mais l'histoire du commerce peut aussi se lire dans des sources très variées, parfois inattendues. Activité très ancienne et répandue, le commerce a en effet généré des archives pour deux raisons principales : d'une part, on a voulu garder des traces et des preuves des transactions, d'autre part, les autorités exerçant le contrôle à toutes les époques ont eu besoin de constituer des archives pour encadrer l'activité commerciale.

Le présent article est le fruit d'un travail collectif de recensement des sources relatives à l'histoire du commerce conservées dans les services publics d'archives de Bretagne¹. Ce recensement a consisté à signaler des sources de diverse importance matérielle, allant de documents isolés à des fonds d'archives entiers, en renseignant systématiquement des métadonnées de gestion et de description : lieu de conservation (département et nom du service d'archives), statut des archives (publiques ou privées), référence (série du cadre de classement et cotation), puis description des archives (producteur, intitulé, dates, intérêt particulier). Les archivistes ont parfois pu indiquer des hyperliens vers des ressources en ligne, qu'il s'agisse d'instruments de recherche

1. Que les services d'Archives municipales et départementales qui ont accepté de contribuer à ce recensement collaboratif soient très sincèrement remerciés : Archives départementales des Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Archives municipales de Pontivy, Rennes, Saint-Brieuc, centre de gestion des Côtes-d'Armor (pour le recensement des sources conservées dans des fonds d'archives communales) ; les Archives départementales du Finistère ont signalé des archives privées ; les Archives départementales de Loire-Atlantique renvoient à leur guide thématique « commerce, économie, travail et artisanat » en ligne sur leur site internet.

voire d'archives numérisées. Pas moins de 800 signalements de sources ont ainsi été faits au 1^{er} semestre 2024 dans un fichier structuré en tableau.

À l'issue du recensement, ces données ont été harmonisées et organisées au sein d'un plan de classement à deux niveaux, pour faciliter leur exploitation. La recherche dans cet état des sources peut donc se faire de différentes façons : en recherche plein texte ou au moyen des filtres dans chaque colonne et singulièrement dans les deux dernières colonnes « structuration » correspondant au plan de classement.

1. Activité commerciale	réglementation, suivi et soutien, représentation, prévoyance et protection sociale, guerre, travail et conflits sociaux
2. Infrastructures	bâti, boutiques, foires et marchés, locaux commerciaux, urbanisme, ports
3. Établissements	archives privées, iconographie, justice, enregistrement, fiscalité, fonds de commerce, généalogie, type de commerce, promotion
4. Commerce maritime	

Tableau 1 – Plan de classement des sources recensées

Le recensement complet est aujourd'hui consultable par tous dans un format exploitable et librement réutilisable (Calc) sur le site internet de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB)². S'il ne prend pas la forme d'un instrument de recherche archivistique classique, il offre de nombreuses pistes à qui souhaite découvrir ou approfondir l'histoire du commerce et de ses acteurs en Bretagne. Il présente notamment l'intérêt de donner des informations qui ne figurent pas encore toutes sur les sites internet et qui sont forcément éparpillées dans les services d'archives de Bretagne. Il devrait donc faciliter le repérage des sources.

Toutefois, son utilisation requiert quelques avertissements préalables. Avant tout, il faut y chercher des orientations, sans aucune prétention à l'exhaustivité. Les sources récurrentes d'un service à l'autre ne sont pas systématiquement répétées. La juxtaposition de petits ensembles documentaires et de gros fonds peut déstabiliser, mais elle est volontaire, afin de ne pas se limiter aux évidences. Les archives antérieures à la Révolution y sont sous-représentées, car le repérage fin des archives liées au commerce au Moyen Âge et à l'époque moderne supposerait un travail de dépouillement plus approfondi que la mission de classement et de mise à disposition d'instruments de recherche des archivistes. En revanche, ce recensement montre la richesse des archives des XIX^e et XX^e siècles, voire du XXI^e siècle sur le sujet. Enfin, le commerce maritime n'a pas fait l'objet d'un recensement approfondi, le thème du congrès de Loudéac étant resserré autour du commerce par voies terrestres en Argoat. Les informations fournies dans ce recensement doivent donc être complétées

2. Le tableau de recensement des sources est téléchargeable sur le site internet de la SHAB (<https://www.bretagne-histoire.org/rechercher/>), ainsi que sur le site internet des Archives départementales des Côtes-d'Armor ([https://archives.cotesdarmor.fr/rubrique « recherches thématiques »](https://archives.cotesdarmor.fr/rubrique%20recherches%20thematiques)).

par la consultation des instruments de recherche produits et souvent mis en ligne par les services d'archives³.

La présentation de l'état des sources dans le présent article reprend les trois parties du plan de classement retenu pour structurer les sources :

- l'activité commerciale : la réglementation, le suivi, le soutien, les instances de représentation des acteurs, le travail et les conflits sociaux, les périodes de guerre ;
- les infrastructures commerciales : les voies commerciales, les bâtiments, les foires et marchés, l'urbanisme commercial.
- les établissements de commerce, ou comment faire l'histoire d'un commerce.

L'activité commerciale

Avant la Révolution

Il est difficile de documenter les échanges commerciaux en Bretagne intérieure. Les sources des époques médiévale et moderne sont souvent éparées et fragmentaires : chartes et comptes d'abbayes, comptabilités seigneuriales, notamment les comptes rendus par les receveurs, figurent parmi les documents pouvant donner le plus d'indices. Les archives de la chambre des comptes de Bretagne, conservées aux Archives départementales de Loire-Atlantique, peuvent également livrer des informations indirectes. Et des enquêtes diligentées par le pouvoir royal, telle celle demandée en 1767 par l'intendant de Bretagne sur les métiers n'étant pas en jurande, permettent également d'étudier les acteurs du commerce⁴. Mais pour cette époque, les principaux corpus documentaires liés à l'activité commerciale sont les dossiers de procédure de la justice consulaire produits dans le cadre de litiges commerciaux ou de faillites. Les tribunaux consulaires sont créés à partir d'un édit de 1563 à Nantes, Morlaix, Saint-Malo, Quimper, Rennes, Vannes et Lorient. L'ordonnance du commerce de mars 1673 (code Savary) défère la compétence en matière de faillite aux juges royaux mais donne le pouvoir de vérifier les créances, les états de dettes et les registres de comptes aux juridictions consulaires. On trouve donc dans les archives des consulats des registres d'audiences et des procès-verbaux d'enquêtes,

3. Ces instruments de recherche prennent différentes formes : répertoires numériques ou méthodiques décrivant un fonds d'archives, guides de recherche thématiques... Deux exemples : le *Guide d'orientation et de recherche sur les archives économiques et des entreprises dans le Finistère*, très pédagogique et illustré au moyen d'une sélection d'archives numérisées, qui permettent de vérifier facilement l'intérêt du contenu des types de documents présentés : <https://archives.finistere.fr/guide-dorientation-et-de-recherche-sur-les-archives-economiques-et-des-entreprises> du Finistère (finistere.fr) ; le *Guide thématique du commerce, de l'économie, du travail et de l'artisanat en Loire-Atlantique* : https://inventaires-archives.loire-atlantique.fr/ead.html?id=FRAD044_guidethematique&c=FRAD044_guidethematique_tt1-7.

4. Plusieurs communications lors du congrès ont bien montré l'intérêt et les limites de ces archives d'Ancien Régime. Les articles contenus dans le présent volume donnent les références des sources exploitées.

T A T au vrai de l'actif de FLAMAN GROOTER, pour servir d'errata ou de rectification à son Bilan, déposé en Mars 1775.		E T A T général ou balance du Bilan, déposé en Mars 1775 par FLAMAN GROOTER, comme suit, Sçavoir,	
MOBILIER.			
Le produit des meubles & effets vendus publiquement à la vente du Marché, les 10 & 11 Janvier 1776, monte à ci... l.	3,193	14	
Le péage des effets & marchandises, mis sous les scellés, fait en présence du Juge des Requêtes le 22, & autres jours Février 1776, y compris les effets réclamés par la Dame met, ne se monte qu'à	15,175	2	4
IMMEUBLE FICTIF.			
Un contrat de constitut pour les Demoiselles Marel de Boisset, principal de, ci	400		
IMMEUBLE RÉEL.			
Et le seul qui puisse produire quelque chose à la vente.			
La partie postérieure d'une vieille maison, Place S. Corentin Quimper, acquise 1000 liv. & qu'on peut évaluer à ci,	2,000		
TOTAL l.	10,768	16	4
Tel est l'actif réel dudit Sieur Flaman, qui en cachette par de ses dettes par la balance de son état, reconnoît devoir l.	124,504	8	9
Le déficit est donc de 103,735 l. 7 f. 5 d.			
<i>Note. C'est cependant ce Débiteur qui doit plus de cent mille livres au lieu de ce qu'il possède, qui n'est soumise dans la Requête du 23 Avril 1775, qu'à avoir pour de 23,000 de livres, sans les créances pécun, &c qui ont été mis à la Cour avec en marchandises, meubles &c. d'unques 185,000 livres, mais qui n'en donnaient d'autres preuves que les clés de son cabinet, faisant la balance de son bilan, &c. ce qu'on les tenait à sa discrétion.</i>			
CHAP. I^{er}. Marchandises en magasin, &c.		29,546	14 3
<i>Note. En Janvier 1775 elles n'ont été estimées que 15,000 l. & depuis dit huit mois, elles ont été estimées d'un autre de valeur.</i>			
CHAP. II. Bonnes dettes sur plusieurs,		75,718	5
<i>Note. Depuis le départ d'état, le Sieur Flaman a écrit à ses créanciers qu'il ne restera rien de ses créances. Il n'a produit aucun titre. (Nuit.)</i>			
CHAP. III. Immeubles.		27,400	
<i>Note. Le seul le réel ou constitut de 400 l. de principal & à la maison évalué 2000 livres, les deux autres ont été au lieu de Grooter, faisant lui, ou attribués par le fonds & servages accablés des ventes forcées ou par d'autres charges. Le péage qu'il vient de produire étant fait sans contradicteur ni formalités, mérito d'avoir été noté de son, qu'il est contraire par son bilan.</i>			
CHAP. IV. Meubles.		4,400	
<i>Note. La partie vendue n'a produit que 364 l. & ce qui reste à vendre n'a été estimé que 114 liv.</i>			
CHAP. V. Dettes douteuses & mauvaises.		4,232	2
<i>(Nuit)</i>			
CHAP. VI. Pettes servies.		16,680	
<i>(Nuit)</i>			
TOTAL FICTIF. . . l.		167,977	1 3
L'infidélité & la fraude du Bilan de Flaman Grooter, étant donc bien démontrées, même par son propre fait, quel sort doit avoir son appel?			

Figure 1 – Mémoire contre Jacques Grooters, marchand d'indiennes, de cotons et dentelles à Quimper, débiteur en faillite, 1776 (Arch. dép. Finistère, 100 J 1659)

interrogations, bilans, vérifications de créances, etc.⁵. Ces archives consulaires sont aujourd'hui conservées dans la série B (justice) des Archives départementales du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan.

Les dossiers liés au commerce maritime se trouvent, quant à eux, dans les fonds d'archives des amirautés. La prospérité des ports de Saint-Malo et de Nantes s'est traduite par une importante activité dans les amirautés correspondantes. Aujourd'hui, les fonds d'amirautés les plus importants sont, dans l'ordre décroissant, ceux de l'amirauté de Saint-Malo principalement (sous-série 9 B des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine), de Nantes, de Vannes, de Saint-Brieuc; les archives de Basse-Bretagne ne nous sont que très partiellement parvenues.

Moins volumineuses, les archives relatives aux corporations de métiers nous renseignent sur les statuts privilégiés des métiers jurés, sur les produits qu'ils sont autorisés à vendre, sur les professions (série E des Archives départementales; comptes et délibérations de la confrérie des marchands merciers et épiciers en sous-série 11 Z des Archives municipales de Rennes). Mais la majorité des professions étant libres en province bretonne, ces archives sont peu nombreuses.

5. Archives départementales du Finistère: <https://archives.finistere.fr/guide-orientation-et-de-recherche-sur-les-archives-economiques-et-des-entreprises/archives-11>

De la Révolution à 1940⁶

Par la loi des 16-24 août 1790, les juridictions consulaires deviennent les tribunaux de commerce, dont les archives sont conservées en série L (1790-1800) puis sous-série 6 U des Archives départementales jusqu'en 1940. La circonscription du tribunal de commerce est la même que celle du tribunal civil dans le ressort duquel il se trouve. On retrouve le contentieux commercial décrit pour l'Ancien Régime : les contentieux relatifs aux transactions entre négociants, marchands et banquiers et entre ceux-ci et leurs clients, mais aussi les cas de faillite simple (dossiers individuels) et de liquidation judiciaire. Le règlement des faillites et banqueroutes frauduleuses est confié aux tribunaux correctionnels. L'activité administrative du tribunal de commerce est décrite dans la troisième partie de cet article consacrée aux sources permettant d'étudier l'histoire des établissements de commerce.

Les archives de la période révolutionnaire, en série L des Archives départementales, montrent l'uniformisation de la réglementation (poids et mesures) et la volonté de contrôle des prix et des approvisionnements (mercuriales, recensement des grains...) en cette période de bouleversements.

Au XIX^e siècle, les administrations de l'État, préfetures et sous-préfetures, ont exercé des missions croissantes de réglementation et de contrôle, ainsi que de suivi et de soutien à l'activité commerciale. Il en reste les traces suivantes en Archives départementales :

- en sous-série 8 M (commerce et tourisme), les archives relatives à la création, au fonctionnement et aux activités des organes de représentation : le conseil du commerce sous la Révolution, puis surtout les chambres de commerce, les diverses associations et sociétés commerciales qui se créent dans les départements ;
- en sous-série 4 M (police administrative), le contrôle des professions ambulantes et des commerces réglementés (ventes au déballage, photographes-filmeurs ambulants, brocanteurs, colporteurs, marchands ambulants, voyageurs représentants et placiers, casinos, salles de spectacle, cinéma, etc.) ainsi que des débits de boissons (dans le cadre de la prévention de l'alcoolisme et du maintien de l'ordre public) ;
- en sous-série 5 M (santé publique et hygiène) : la police sanitaire auprès des activités commerciales (bétail, eau...) ;
- en sous-série 6 M (population, affaires économiques, statistiques) : des données quantitatives, statistiques et rapports ;
- en sous-série 10 M (travail) : la réglementation du travail, les syndicats ;

6. Ces bornes chronologiques suivent le cadre de classement des Archives départementales, qui rassemble les archives des séries dites modernes jusqu'en 1940, au sein de séries et sous-séries thématiques identifiées par système de cotation alphanumérique.

- en sous-série 4 X (prévoyance sociale) : les sociétés de secours mutuels, qui fournissent des secours aux adhérents en cas de maladie, blessures ou d'infirmités, constituent des pensions de retraite, contractent des assurances en cas de décès, pourvoient aux frais de funérailles et allouent des secours aux familles des défunts ;

- en série Z (sous-préfectures) : des rapports de sous-préfets, de commissariats de police, de maires ; des dossiers d'affaires diverses de réglementation mais aussi de soutien à l'économie ; des archives relatives aux sociétés de défense des intérêts commerciaux.

Dans les archives communales, la série F rassemble une grande diversité de documents relatifs à la réglementation, aux relations avec les commerçants, à l'action municipale de soutien au commerce...

Au xx^e siècle

Dans le prolongement du xix^e siècle, les acteurs publics accentuent leurs activités de contrôle, de réglementation, de suivi, de soutien et d'influence. Les périodes de guerre ont leurs problématiques propres : marché noir et contrôle des prix en période de guerre, fonctionnement et organisation des services et commissions spécifiques d'approvisionnement et distributions des denrées, rationnements, transports des denrées. Après la Seconde Guerre mondiale, les services de l'État se structurent : à l'échelon départemental, on trouve des sources relatives aux entreprises et au commerce dans les archives produites par la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou l'inspection du travail. Le niveau régional de représentation de l'État prend son essor, ce qui a donné lieu au versement de fonds d'archives aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, chef-lieu de région : par exemple la mission régionale auprès de la préfecture régionale dans les années 1960, la direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (producteur notamment des enquêtes annuelles d'entreprises de commerce), la délégation régionale au commerce et à l'artisanat. Enfin, les tentatives d'intervention des pouvoirs publics et notamment des collectivités face à la vie chère après la guerre, puis en faveur du développement économique de la Bretagne et ensuite de la modernisation du commerce, en milieu rural et en ville en lien avec des enjeux d'aménagement du territoire ont laissé des sources manuscrites et imprimées intéressantes.

Du côté des acteurs privés du commerce, la représentation poursuit sa structuration :

- les chambres de commerce et d'industrie (Cci) : créées progressivement dans chaque département à partir du début du xix^e siècle, avant la création de la Cci régionale de Bretagne en 1986, elles ont produit des archives qui permettent de comprendre le fonctionnement de ces organismes représentatifs et leurs activités (service aux entreprises, action en faveur de l'expansion économique du territoire, formation de la main-d'œuvre, gestion des infrastructures de type ports ou aéroports). Ces archives

sont aujourd'hui classées en série W ou ETP des Archives départementales, voire encore conservées dans les chambres⁷ ;

- un deuxième organisme consulaire, la chambre des métiers et de l'artisanat, apparaît dans les années 1930 mais les archives ne sont pas conservées dans tous les départements ;

- parmi les organismes privés, syndicats et groupements qui ont défendu les intérêts du commerce, on peut citer l'exemple du Comité d'expansion économique de Cornouaille (CECOR, 1963-1979), dont le fonds privé est conservé aux Archives départementales du Finistère en sous-série 66 J, ou encore le fonds de l'Union du commerce (1930-1997), aux Archives municipales de Rennes en sous-série 41 Z.

Les infrastructures commerciales

Les voies commerciales et le transport

Au-delà des échanges intérieurs, l'importance du commerce extérieur et maritime pour la péninsule bretonne explique la variété des archives portant sur les routes, le chemin de fer, la circulation fluviale et maritime, les ports, etc., mais aussi leur dispersion dans les archives civiles et religieuses dès le Moyen Âge.

La place des ports dans l'activité commerciale se mesure dans les archives à toutes les époques : des ports fluviomaritimes sous l'Ancien Régime (ne serait-ce que pour les Côtes-d'Armor, on peut citer Tréguier, La Roche-Derrien, Lannion, Pontrieux, Port-à-la Duc, Plancoët, Créhen, Dinan, etc.) jusqu'aux ports de commerce moins nombreux mais dotés d'infrastructures au xx^e siècle. L'administration maritime et les gestionnaires des ports (communes, départements, région Bretagne, chambre de commerce et d'industrie) ont versé de nombreuses archives aux Archives municipales, départementales et régionales⁸.

Sans s'attarder ici sur le commerce maritime et les infrastructures portuaires, on peut citer une source moins connue mais à explorer, à savoir les dossiers de francisation des navires, versés par les bureaux des douanes en sous-série 5 P des Archives départementales : l'enregistrement des navires et des droits de navigation a fourni un corpus éclairant sur la vie maritime des territoires, incluant la dimension commerciale, aux XIX^e et XX^e siècles⁹.

7. Un exemple illustre l'importance des fonds d'archives des chambres de commerce et d'industrie, celui de la CCI du Morbihan, conservé aux Archives départementales du Morbihan en sous-série 5 ETP : 46 mètres linéaires d'archives couvrant les années 1807 à 1973.

8. Le port de commerce de Brest est très documenté par la photographie, comme le montrent les archives en ligne sur le site internet des Archives municipales de Brest.

9. Les dossiers de francisation des navires ont été intégralement numérisés pour le XIX^e siècle et mis en ligne sur le site internet des Archives départementales des Côtes-d'Armor.

Par ailleurs, les débats et travaux des chambres de commerce, en grande partie imprimés, montrent bien les enjeux économiques attachés au développement des réseaux routiers et ferrés. On les trouve dans les fonds des chambres de commerce ou en bibliothèque.

Le bâti

L'étude du bâti s'appuie, pour le Moyen Âge et l'Ancien Régime, sur des descriptions écrites des maisons de ville (celliers, entrepôts, boutique), des granges cisterciennes (droit d'*ethalagium*), ainsi que des halles ou cohues. À partir du XVIII^e siècle, les documents figurés sont plus nombreux, plans et élévations par exemple, qu'on trouve dans les archives publiques de l'urbanisme (cadastre, permis de construire notamment) ou dans les archives privées d'architectes. Aux XIX^e et XX^e siècle, avec l'essor de la photographie, les devantures des boutiques et les rues commerciales attirent les regards. Les fonds photographiques Villard aux Archives départementales du Finistère (sous-série 21 Fi) ou encore Raison du Cleuziou aux Archives départementales des Côtes-d'Armor (sous-série 43 Fi) sont deux exemples de fonds iconographiques renseignant sur les bâtiments du commerce dans les villes.

L'urbanisme commercial

Après la Seconde Guerre mondiale, le développement des centres commerciaux et des zones commerciales a donné naissance à des archives nombreuses qu'on trouve :

- au niveau communal, dans les services de l'urbanisme mais aussi au cabinet du maire, en raison de la dimension politique et des enjeux économiques ;
- à la préfecture, qui assure le fonctionnement de la commission départementale d'urbanisme commercial, mise en place par la loi Royer en 1973, devenue commission départementale d'équipement commercial avec la loi Sapin de 1993, et enfin commission départementale d'aménagement commercial en 2008 : au rôle initial de régulation de la concurrence, s'ajoute et finit par se substituer une compétence en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et de protection des consommateurs. Les dossiers d'examen des demandes de création ou d'extension de magasins ou d'ensembles commerciaux contiennent des documents émanant d'élus ou de personnalités qualifiées, qui permettent d'étudier l'évolution des règles et des stratégies d'urbanisme commercial dans le temps, et fournissent des informations intéressantes sur les territoires concernés ;
- dans les collectivités départementales et régionale pour le soutien à l'économie, qu'il relève de politiques volontaristes ou de compétences obligatoires.

Les foires et marchés, espaces ponctuels du commerce

On sait l'importance des foires au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, pour approvisionner directement particuliers et détaillants en bétail, denrées agricoles et produits artisanaux. Elles ont toutefois laissé assez peu d'archives en Bretagne, éparpillées dans



Figure 2 – Carte postale représentant le marché aux fruits à Pontivy en 1904 (Arch. mun. Pontivy, 1 Fi 675)

les archives du clergé et des juridictions. Les marchés, couvrant une zone de chalandise plus restreinte et se spécialisant le plus souvent dans les produits alimentaires, sont encore moins documentés, en dépit de leur importance pour le commerce des ressources locales. Toujours est-il qu'au ^{xx} siècle, l'imaginaire collectif rattache volontiers les foires au Moyen Âge, comme l'illustrent des affiches promotionnelles¹⁰. Le don récent des archives de Gérard Gautier aux Archives départementales des Côtes-d'Armor (sous-série 233 J) montre l'intérêt d'archives contemporaines sur l'histoire du commerce à la fin du ^{xx} siècle et au début du ^{xxi} siècle, avec notamment des dossiers sur l'organisation de la foire-exposition de Saint-Brieuc.

Les archives figurées représentent de nombreuses scènes de marchés : les plaques de verre, cartes postales, tirages photographiques conservés dans de nombreux services d'archives documentent l'évolution de l'occupation de l'espace mais aussi les produits mis en vente¹¹. Ces documents iconographiques complètent utilement l'abondante production imprimée réglementant la tenue des marchés (affiches, délibérations, brochures).

10. Affiche annonçant la fête commerciale de Machecoul en 1987 (Arch. dép. Loire-Atlantique, 15 Fi 3764); programme de la foire-exposition du pardon de Guingamp en 1952 (Arch. mun. Guingamp, 1 W 195).

11. À titre d'exemples, les archives municipales de Pontivy ont mis en ligne de nombreuses cartes postales et plaques de verre (série Fi), tandis que le fonds Gouiffès donne à voir des photographies de la foire-exposition de Quimper en 1958, sur le site internet des Archives départementales du Finistère (sous-série 22 Fi).

Les établissements de commerce ou comment faire l’histoire d’un commerce

Les archives permettant de faire l’histoire d’un établissement de commerce sont nombreuses et variées, comment le montrent les outils d’aide à la recherche produits par des services d’archives sur cette thématique¹². Ces sources résultent en effet des différentes étapes de la vie d’un commerce : création, immatriculation au registre du commerce, paiement d’impôts, bail, travaux de devanture, inscription sur un annuaire, etc. Les renseignements obtenus peuvent paraître bien minces parfois, se limitant au domaine et à la période d’activité, à une date de création, à la localisation, au nom du commerçant. Mais le recoupement de ces informations parcellaires à l’échelle d’un quartier, d’une commune ou d’un territoire plus vaste peut nourrir des études sur l’activité économique d’un secteur géographique ou d’activité¹³.

Avant la Révolution

Outre les dossiers d’affaires judiciaires et de faillites produits par les consulats¹⁴, des informations sur la vie d’un commerce peuvent être trouvées, aux Archives départementales, dans le fonds du contrôle des actes (sous-série 2 C) et les archives notariales, en particulier dans les inventaires après décès ou après faillites, qui fournissent des renseignements précieux sur l’environnement matériel privé ou public des commerçants, ou encore dans des contrats de mariage, qui permettent d’appréhender l’aide parentale lors de l’installation des fils de commerçants. Les terriers et les plans, dans les séries G (clergé séculier) et H (clergé régulier) peuvent aider à situer les commerces et à en connaître les propriétaires à une date précise.

Plus sûrement, dans les archives municipales, les registres de capitation, en série CC, sont utiles pour identifier et localiser les commerçants, parmi l’ensemble des habitants des villes qui devaient s’acquitter de l’impôt. Les diverses archives traitant spécifiquement du commerce sont conservées en série HH.

Aux XIX^e-XX^e siècles, diversification des archives administratives

Les archives administratives de la préfecture et des services déconcentrés de l’État, en séries M puis W, fournissent divers types d’informations individuelles sur les acteurs et actrices du commerce :

12. On consultera avec intérêt l’article publié sur *France Archives* (<https://francearchives.gouv.fr/article/38248>) ainsi que la fiche d’aide à la recherche des Archives départementales de Loire-Atlantique : *Que sait-on d’une entreprise, d’un commerce ?* https://archives.loire-atlantique.fr/44/que-sait-on-d-une-entreprise-d-un-commerce/t1_7412

13. Voir récemment le n° 243 de juillet-décembre 2024 des *Cahiers de l’Iroise* consacré aux commerces et hôtels brestois.

14. Voir la première partie du présent article.

- le contrôle sur les commerces réglementés a généré des listes parfois détaillées, tandis que les passeports de l'intérieur, qui permettaient de contrôler la circulation, sont une source utile pour qui s'intéresse aux commerçants ambulants¹⁵ ;
- les dossiers de distinctions honorifiques contiennent des renseignements biographiques qui aident à retracer des parcours et des réseaux professionnels ;
- en Ille-et-Vilaine, l'inspection du travail a laissé un intéressant « fichier nominatif de recensement de la main-d'œuvre » constitué en prévision d'une mobilisation : le classement hommes/femmes et par spécialité professionnelle donne à voir les nombreux métiers liés au commerce¹⁶ ;
- les dossiers d'entreprises constituées par l'inspection du travail dans chaque département peuvent concerner des entreprises commerciales : on y trouve des rapports de visites des inspecteurs, des procès-verbaux du comité d'entreprise et d'élection des représentants du personnel, des comptes rendus du comité hygiène et sécurité. Si l'entreprise rencontre des difficultés (financières ou sociales), la situation est également suivie par la direction départementale du travail.
- les dossiers de suivi par la préfecture des sociétés de secours mutuels, qui contribuent à la solidarité et à la protection sociale et dont certaines regroupent des artisans ou des commerçants (sous-série 4 X des Archives départementales). Ces associations se développent surtout dans un premier temps parmi les artisans et certains commerçants, renouant ainsi avec les traditions des confréries et corporations de l'Ancien Régime. De 1835 à 1852, plusieurs lois structurent leurs activités et leur confient de fait une fonction officieuse d'assurance maladie volontaire.

Les archives fiscales sont une source à ne pas négliger, bien qu'elle soit moins facile d'accès :

- toute activité industrielle, commerciale et artisanale est visée par une fiscalité spécifique, donnant lieu à la production de documents sériels. Ainsi la patente, instituée en 1791 par l'Assemblée constituante, touche tous les commerçants. La contribution sur les portes et fenêtres concerne toutes les ouvertures, y compris celles des magasins et commerces. En 1917, est créé un nouvel impôt proportionnel sur sept catégories de revenus, notamment sur les revenus des bénéficiaires industriels et commerciaux et des bénéficiaires agricoles. Pour chaque impôt, on trouve dans les rôles correspondants établis par les perceptions, et dans les dossiers individuels de déclarations, des informations à même de suivre, plus ou moins précisément, l'activité d'un commerce (sous-série 2 P des Archives départementales).

15. Les Archives municipales de Saint-Brieuc ont numérisé et mis en ligne ces passeports intérieurs pour les années 1830-1849 : <https://archives.saint-brieuc.fr//passeport/tableau/>

16. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 M 190-203.

- l'administration de l'Enregistrement (sous-séries 3 Q puis série W des Archives départementales) a enregistré les actes de création de société mais aussi les baux commerciaux, les baux de fonds de commerce, qui faisaient l'objet d'actes sous seing privé ou dressés devant notaire. On trouve mention de ces actes (date, nature, nom du notaire et des parties, analyse sommaire) dans des séries de registres intitulés le plus souvent « actes civils publics », « actes sous seing privé » et « baux sous seing privé ». Les registres de mutation de fonds de commerce contiennent un descriptif très précis des biens appartenant aux fonds de commerce cédés, ce qui permet d'étudier dans la finesse l'outillage, le mobilier, les biens vendus, y compris pour de petits commerces peu documentés par ailleurs.

- les actes de mutations de fonds de commerce et de clientèle étaient transcrits intégralement dans les registres des hypothèques ; un accès par patronyme ou par nom de société est possible dans les tables alphabétiques (sous-série 4 Q des Archives départementales).

Les études statistiques portant notamment ou spécifiquement sur les professionnels de l'artisanat, du commerce et de l'industrie peuvent s'appuyer sur des documents sériels ou récapitulatifs, le plus souvent nominatifs et chronologiques, élaborés en différentes circonstances durant les XIX^e et XX^e siècles :

- les listes nominatives des recensements de population et leurs corollaires, les tableaux récapitulatifs par catégories socioprofessionnelles, dressés périodiquement par l'administration dans le cadre d'enquêtes statistiques, sont conservés en série L (1790-1800), sous-série 6 M (1800-1940) puis série W aux Archives départementales ;

- les listes électorales, professionnelles ou générales, rassemblent les membres formant les différents corps électoraux régulièrement convoqués lors des votations aux chambres et tribunaux de commerce ; elles sont conservées aux Archives départementales dans les sous-séries 8 M (commerce et tourisme), 1 U (justice – fonds de la préfecture), et dans les fonds des tribunaux de commerce.

Comme d'autres départements particulièrement touchés par des dommages de guerre, les Archives départementales du Finistère possèdent, en raison des bombardements de Brest à l'été 1944, une série de dossiers de dommage de guerre intéressants pour l'histoire d'une entreprise, d'un commerce (bateau de pêche compris), et plus généralement, de l'urbanisme entre 1947 et la fin des années 1950. Comme le ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme se fondait sur des éléments d'avant-guerre pour statuer sur le montant des indemnisations, de nombreuses pièces faisant état des locaux et de l'équipement endommagés ou détruits ont été transmises par les déposants. De ce fait, on y trouve des plans des installations anciennes et parfois des photographies. Le reste des dossiers se compose de documents administratifs (déclaration de sinistre, devis, rapport d'expertise) et techniques (plans)¹⁷.

17. Arch. dép. Finistère, 214 W. Les Archives départementales de Loire-Atlantique conservent également de nombreux dossiers des services du ministère de la Reconstruction, dont la mission a été de

Aux XIX^e-XX^e siècles, les archives judiciaires

En raison de l'extension de l'intervention de l'État dans la vie quotidienne et professionnelle, les juges de paix se voient confier des tâches administratives croissantes au milieu du XIX^e siècle : il faut donc chercher l'enregistrement des actes de société, jusqu'en 1935, mais aussi les contrats d'apprentissage dans les archives des justices de paix (sous-série 4 U des Archives départementales).

Cependant, la juridiction la plus importante est évidemment le tribunal de commerce (sous-séries 6 U puis série W des Archives départementales). Son activité juridictionnelle se voit dans les contentieux relatifs aux transactions entre négociants, marchands et banquiers et entre ceux-ci et leurs clients. Le tribunal de commerce règle aussi les cas de faillite simple (dossiers individuels) et de liquidation judiciaire. Le règlement des faillites et banqueroutes frauduleuses est confié aux tribunaux correctionnels. Jusqu'en 1905, les tribunaux de commerce sont aussi chargés des appels des jugements du conseil de prud'hommes, qui peut être amené à juger des conflits entre employeur et employés.

Parallèlement, le greffe du tribunal assume des tâches administratives concernant les sociétés qui ont leur siège social dans l'arrondissement : il reçoit le dépôt des marques de fabrique et des actes de société (création, modification ou dissolution). Deux typologies documentaires s'avèrent ainsi particulièrement intéressantes, la première présentant en outre un intérêt esthétique :

- les marques de fabrique : à partir de 1857 et jusqu'en 1964, pour être protégée, une marque doit être déposée au greffe du tribunal de commerce : cela comprend le nom du produit utilisé par le commerçant, ainsi que son étiquette (couleur, devise). Cependant, cette formalité n'est pas obligatoire, si bien que toutes les étiquettes de produits ne font pas l'objet d'un dépôt et on ne retrouve pas toutes les productions dans les registres¹⁸. À partir de 1965, la procédure d'enregistrement devient nationale, auprès de l'Institut national pour la propriété intellectuelle ;

- plus nombreuses et riches d'informations sont les archives liées à la formalité d'immatriculation. Créé en 1919, le registre du commerce et des sociétés est un instrument de publicité et un moyen de constater officiellement l'existence des commerçants. Y sont inscrites les créations de commerces et de sociétés, ainsi que celles des artisans jusqu'en 1936, date de la création du registre des métiers. Les informations légales y sont centralisées : état civil des commerçants (nom, prénom, domicile, date et lieu de naissance, nationalité, régime matrimonial) ; activité exercée (profession, début d'activité, localisation, succursales, gérant) ; modifications

procéder aux dédommagements des personnes morales et physiques touchées par la destruction de Saint-Nazaire et les bombardements de Nantes de 1943.

18. Les Archives départementales de Loire-Atlantique ont mis en ligne l'ensemble des marques de fabrique déposées et enregistrées auprès des tribunaux de commerce du département entre 1879 et 1965.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
REGISTRE DU COMMERCE – Loi du 18 mars 1919

MODÈLE A.
(Arrêté du 22 mars 1920.)

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE
SAINT BRIEUC

**DÉCLARATION
AUX FINS D'IMMATRICULATION**

COMMERÇANTS
(Art. 4, 5 et 8 de la loi.)

Déposée le 25 Juin 1942 à . h. m.
N° 310 du Registre chronologique
N° du Registre analytique 10.509.

Le soussigné (MONFORT Anna Marie Françoise veuve de Monsieur Jean François PERROT, demeurant à La Cuinguette, les villages en SAINT BRIEUC agissant en son nom personnel requiert son immatriculation dans le Registre du Commerce du Tribunal de Commerce de SAINT BRIEUC, avec les mentions suivantes dont il affirme l'exactitude :

- 1° Raison de commerce : _____
- 2° Nom sous lequel est exercé le commerce : veuve PERROT née MONFORT
- 3° Enseigne de l'Établissement commercial : _____
- 4° Nom, prénoms. (surnom et pseudonyme) : MONFORT Anna Marie Françoise, veuve de Monsieur
- 5° Date et lieu de naissance : Jean François PERROT né à SAINT BRIEUC, le 19 septembre 1939
- 6° Nationalité d'origine : Française.
(s'il y a lieu)
- 7° Autre nationalité, mode et date d'acquisition : _____
- 8° Date d'autorisation de domicile en France (3) : _____
- 9° Autorisation de faire le commerce (pour un mineur ou une femme mariée) (4) : _____
- 10° Régime matrimonial : _____
- 11° Objet du commerce : Débit de boissons, épicerie et charcuterie
- 12° Adresse du principal établissement : La Cuinguette, les Villages, en SAINT BRIEUC
- 13° Succursales ou agences : _____
 } en France (5) : _____
 } à l'étranger (5) : _____
- 14° Fondé de pouvoirs (nom, prénoms, domicile, état civil (6), nationalité (7)) : _____
- 15° Directeur ou chef de la principale succursale ou agence en France (nom, prénoms, domicile, état civil (6), nationalité (7)) : _____
- 16° Établissements : _____
 } précédemment exploités : _____
 } actuellement exploités dans le ressort d'autres tribunaux : _____
- 17° Date du commencement d'exploitation de l'établissement commercial : Madame veuve PERROT MONFORT, mère de la requérante dont elle est l'unique héritière
- 18° Brevets d'inventions exploités (8) : te sous les numéros 40 aux registres chronologiques et
- 19° analytiques à la date du 28 juillet 1920
- 20° Marques de fabrique ou de commerce déposées employées (9) : _____

Fait en double exemplaire à SAINT BRIEUC, le 24 Juin 1942
(Signature.)
Mme. Veuve Perrot

(Cadre réservé à la légalisation de la signature, s'il y a lieu.)

Figure 3 – Tribunal de commerce de Saint-Brieuc, registre du commerce et des sociétés : déclarations aux fins d'immatriculation, 1942 (Arch. dép. Côtes-d'Armor, 1644 W 14)

(augmentation ou réduction de capital, changement d'administrateur, acquisition de marques de fabrique, liquidation, faillite, nantissement, cessation d'exploitation). Ce qu'il est convenu d'appeler le registre du commerce se compose en réalité de plusieurs typologies documentaires : un fichier alphabétique renvoyant à des registres analytiques ou chronologiques et des dossiers individuels de déclaration. Selon l'information dont on dispose au départ, on s'orientera vers l'un ou l'autre de ces documents pour effectuer une recherche par nom ou par date. Si l'histoire et la chronologie des grandes entreprises sont parfois connues et aisées à reconstituer, par exemple si leurs propres archives ont été conservées, le registre du commerce s'avère très utile pour connaître les petites sociétés qui n'ont guère laissé de traces.

Les archives privées

Les archives des sociétés, commerces et entreprises, étant par nature des archives privées, échappent à la compétence de collecte obligatoire des services publics d'archives. Si certains fonds sont conservés, c'est à la suite d'une démarche volontaire, par don ou dépôt. Ils sont indispensables pour étudier dans le détail et « de l'intérieur » le fonctionnement et l'activité des entreprises, toutes époques confondues. Beaucoup de fonds d'archives d'entreprises industrielles, artisanales ou agricoles comportent des documents illustrant le volet commercial de leur activité. Dans l'état des sources effectué en 2024, les services d'Archives départementales et municipales ont ainsi signalé divers fonds d'entreprises et, s'agissant d'entreprises commerciales, plusieurs fonds d'archives de négociants, de grands magasins, de coopératives¹⁹.

On conserve également des témoignages oraux de commerçantes et commerçants, notamment aux Archives municipales de Rennes et aux Archives départementales du Morbihan (émissions de Radio Bro Gwened).

Les dossiers clients que des notaires confient parfois aux Archives départementales peuvent présenter l'intérêt de documenter les biens et stratégies matrimoniales de familles de commerçants, comme le montre l'exemple de la famille d'armateurs-négociants Carfantan, figurant dans les dossiers clients de l'étude notariale de Pléneuf-Val-André aux XIX^e-XX^e siècles (sous-série 227 J des Archives départementales des Côtes-d'Armor).

Les sources imprimées

Les sources imprimées, qui remontent à l'Ancien Régime, conservées dans les archives et bibliothèques présentent plusieurs intérêts. Les annuaires et bottins commerciaux permettent de connaître l'adresse et les dates d'activité d'un établissement. Les documents

19. Quelques exemples, toutes époques confondues : Arch. dép. Morbihan, 93 J, commerce de vin et de céréales au château de Truscat à Sarzeau (1477-1505) ; Arch. mun. Rennes, 10 Z 237, fonds Brigitte Ruault, Magasins Modernes, devenus Dames de France puis Monoprix (1976-1992) ; Arch. mun. Saint-Brieuc, 69 Z, Biocoop La Gambille (1998-2010).

publicitaires nous renseignent sur la nature des produits commercialisés et les prix, ainsi que sur les stratégies commerciales (catalogues, étiquettes, papier à en-tête, cartes publicitaires, affiches), au-delà de l'intérêt esthétique.

Du côté des périodiques, la presse quotidienne régionale ou la presse hebdomadaire locale se fait l'écho des installations et fermetures de commerces et rend hommage à des personnalités. Des périodiques publient les avis des commerçants et les annonces judiciaires (un exemple : la *Feuille commerciale et judiciaire du département des Côtes-du-Nord* à partir de 1815) tandis que d'autres sont spécialisés dans le commerce ou l'économie (exemple : *Bretagne industrielle, commerciale, agricole. Pour le développement de l'ouest économique*, revue mensuelle dans les années 1950).

À l'issue de ce tour d'horizon, force est de constater que les fonds d'archives consacrés au commerce, en tant qu'ensembles organiquement constitués, représentent la part congrue des archives de tout type et de toute provenance qui peuvent permettre d'étudier l'histoire du commerce. En dehors des fonds provenant des acteurs se consacrant au commerce (entreprises, organisations professionnelles, chambres de commerce, consulats puis tribunaux de commerce), il faut en effet aller chercher, dans les archives produites par l'État et par les collectivités, tout ce qui a trait à la réglementation, au contrôle, à la fiscalité, au droit du sol et à des politiques de développement économique. Ces archives publiques présentent l'intérêt de documenter l'histoire des commerces à hauteur d'échoppe, sans se limiter aux grandes entreprises ou aux personnalités plus connues. Une histoire du commerce par le genre est également envisageable, car les multiples crêperies, merceries, épicerie tenues par des femmes n'ont pas échappé au regard de l'État.

La collecte des archives se poursuit, conformément aux missions réglementaires des services publics d'archives : ainsi en 2024 les Archives départementales des Côtes-d'Armor ont reçu un versement numérique du cabinet du préfet comprenant des dossiers de distinctions honorifiques attribuées ou envisagées dans le premier quart du XXI^e siècle pour récompenser l'implication d'acteurs locaux, notamment dans le monde économique en faveur du développement commercial.

Enfin, l'état des sources réalisé en 2024 se limite aux services publics d'archives, mais des sources complémentaires ayant trait à l'histoire du commerce sont disponibles dans d'autres structures en Bretagne, telles que la Cinémathèque de Bretagne, le Centre d'histoire du travail de Nantes, le Centre de recherche bretonne et celtique²⁰,

20. Le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) conserve notamment des enquêtes dialectologiques menées auprès de commerçantes et commerçants par Jean Le Dù en vue de constituer le *Nouvel Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* ; Dastum conserve les enquêtes orales menées auprès de commerçants dans le cadre de l'étude sociologique de Plozévet en 1965.

Dastum, le Carton voyageur – musée de la carte postale à Baud²¹, des bibliothèques et musées.

Pour poursuivre les découvertes, rendez-vous sur le site internet de la SHAB afin de télécharger le tableau issu du recensement collaboratif des sources.

Gwladys LONGEARD
Conservatrice générale du patrimoine
Directrice des Archives départementales des Côtes-d'Armor

RÉSUMÉ

Le développement des activités commerciales et la volonté de la puissance publique de réglementer, contrôler, suivre et encourager ce secteur d'activité à toutes les époques sont à l'origine d'archives nombreuses et variées. Pour en faciliter le repérage, une opération collective de recensement des sources de l'histoire du commerce et des commerçants conservées dans les services publics d'archives en Bretagne a été menée en 2024. Ce recensement est désormais accessible sur internet dans son intégralité. La présente synthèse offre un aperçu de l'intérêt de ces archives publiques ou privées, écrites ou figurées, classiques ou inattendues, du Moyen Âge à nos jours. Pour dépasser une présentation chronologique ou géographique, cette synthèse est structurée en trois parties : l'activité économique, les infrastructures, les établissements de commerce. Les fonds d'archives émanant d'acteurs du commerce (juridictions consulaires, chambres de commerce, entreprises notamment) côtoient des archives moins volumineuses et plus isolées, qui méritent pourtant d'être connues. L'objectif de cet état des sources est d'ouvrir des pistes de recherches à multiples échelles.

21. Hôtels du commerce, places du commerce, bourse du commerce, ports de commerce et même centres commerciaux, marchés, hôtels et restaurants, ateliers et boutiques, ainsi que commerçants sont à l'honneur dans la base de données Cartolis.

Le congrès de Loudéac

Histoire de Loudéac et son pays

Catherine BIZIEN-JAGLIN, Maurice GAUTIER, Philippe GUIGON - Archéologie aérienne, au pays de Loudéac

Étienne CLOUIN - Mines et métallurgie du fer en Mené : les hommes et le fer autour de la forêt de la Hardouinais, de l'âge du Fer au XIX^e siècle

Jean-Yves PLOURIN - Le pays de Loudéac, conservatoire de toponymes bretons du haut Moyen Âge

Maud SALLANSONNET - Les archives des Porhoët-Rohan entre la fin du X^e siècle et la fin du XIV^e siècle : entre dispersion, disparition et reconstitution.

 L'exemple des actes sur la région de Loudéac

Jean MARTIN - Le marché aux toiles de Loudéac, cœur économique de la manufacture des bretagnes aux XVII^e et XVIII^e siècles

Fañch BROUDIC, Anne DIAZ - La limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne. Histoire et représentations

 Fañch BROUDIC - L'évolution de la limite à l'époque contemporaine

 Anne DIAZ - Breton et gallo de la limite linguistique : de l'influence des représentations anciennes sur le présent

Yann LAGADEC, Fabien LOSTEC - Libérer le Centre-Bretagne : pour une lecture spatiale des événements de l'été 1944 dans le pays de Loudéac

Olivier LEVASSEUR - « Gallese, moderne et populaire » : Jeanne Malivel et Loudéac

Patrimoine de Loudéac et de son pays

Patrick KERNEVEZ - La Chèze : un château méconnu des vicomtes de Rohan

Philippe AMIOT - Le Gué-de-l'Isle, un grand manoir méconnu des Rohan

Cécile OULHEN - Plémet (ancienne commune de La Ferrière), église Notre-Dame de La Ferrière

Commerce et commerçants en Argoat

Patrick GALLIQU - Par les mers, les fleuves et les routes : commerces et commerçants de l'Armorique romaine

Fadila HAMELIN - Produire, transporter et vendre. Des granges cisterciennes aux places commerciales, l'exemple de l'abbaye de Bon-Repos

Brice RABOT - Les échanges de marchandises dans les campagnes bretonnes méridionales aux XIV^e et XV^e siècles

Philippe LAHELLEC - À Morlaix, aux portes de la ville close : le développement du Marc'hallac'h et de la rue Miloine en lien avec le commerce
 par voie terrestre (XI^e-XVIII^e siècles)

Gwladys LONGEARD - Fonds de commerce : un état des sources de l'histoire du commerce en Bretagne

Isabelle GUEGAN - Vendeurs mais aussi acheteurs. Le rapport au marché des paysans bas-bretons au XVIII^e siècle

Sklaerenn SCULLER - Les acteurs du commerce dans les campagnes bretonnes d'après l'enquête de 1767

Yann LE HERISSE - Les pillotous du Grand Ouest (1796-1939)

Marianne RAGUENES - Introduction au commerce du mobilier néo-breton de la seconde partie du XIX^e au début du XX^e siècle

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

45 €



S.H.A.B.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE